



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Les-associations-de-consommateurs>

# **Les associations de consommateurs sont... chocolat !**

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1998 à 2009 - Année 2000 - N° 998 à€" avril 2000 -

Date de mise en ligne : samedi 6 mars 2010

Date de parution : avril 2000

---

**Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés**

---

Préférez-vous le goût de l'illipé ou du kokum gurgi à celui du cacao ? Vous ne savez pas ? Cela ne fait rien, car les députés européens viennent d'en décider à notre place. Je ne me souviens pourtant pas que nous les élisions pour qu'ils prennent ce genre de décision, je pense même qu'ils en ont bien d'autres à prendre, mais dans d'autres domaines. Mais non, nos représentants élus ont choisi pour nous et désormais en Europe les législations nationales imposeront qu'à la place de cacao, nous dégustions les dits kokum gurgi et illipé, avec huile de palme, noyaux de mangues et beurre de karité.

Eh bien moi, je l'avoue, j'aime le chocolat. Mais le vrai, celui qui a le goût du chocolat, donc le goût du cacao. Et pas les imitations trop sucrées ou ce qui est fabriqué avec on ne sait quels substituts ou additifs qui en dénaturent le goût. Et en plus, j'estime que c'est au consommateur de choisir.

Ce sont les Britanniques qui l'ont emporté, après des années de manoeuvres, pour que les multinationales du chocolat puissent augmenter leurs profits, car ces graisses sont bien meilleur marché que le cacao.

La Côte d'Ivoire, premier producteur mondial de cacao, estime à 300 millions de dollars la perte annuelle que cette décision entraînera pour elle. Mais on continue à prétendre que les réglementations du commerce, prises sur les conseils d'experts (des grandes entreprises), sont destinées à la prospérité des peuples, à celle des moins développés en priorité !

Le comble, mais à vérifier, c'est qu'une directive interdirait que les fabricants soient tenus de préciser la liste des ingrédients et la composition sur les emballages !

C'est ce que dans notre système libéral on appelle le commerce équitable.